


Élections municipales 2025

Horaire de réception des déclarations de candidatures

La période de dépôt des déclarations de candidatures se déroulera du 19 septembre au 3 octobre 2025. Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent se présenter au bureau de la présidente d'élection durant les heures suivantes :

Date	Avant-midi	Après-midi
Lundi 22 septembre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Mardi 23 septembre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Mercredi 24 septembre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Jeudi 25 septembre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Lundi 29 septembre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Mardi 30 septembre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Mercredi 1er octobre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Jeudi 2 octobre	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Vendredi 3 octobre	9 h 00 à 16 h 30 (sans interruption)	

 Lieu de dépôt : Bureau municipal de Saint-Jules

 Responsable : Présidente d'élection